



Le ..... avril 2013

**D.I.H.**

**MOUVEMENT DE PROTESTATION CIVIQUE**

- Association loi 1901 – Reconnue d'intérêt général
- Membre de la CFCPI Coalition Française pour la Cour Pénale Internationale
- Membre de la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix.

Siège social : Mairie, 43400 Le Chambon-sur-Lignon  
Site : <http://d.i.h.free.fr>

Monsieur Laurent Fabius  
Ministre des Affaires Etrangères  
37 Quai d'Orsay  
75351 PARIS

Monsieur le Ministre,

Résolus, en tant que citoyens, à contribuer à notre niveau à la paix entre Israéliens et Palestiniens, nous vous demandons instamment de nous faire connaître la position de la France concernant la colonisation incessante des terres palestiniennes.

Une correspondance approfondie avec le *Service européen pour l'action extérieure* dépendant de la Commission présidée par M. Barroso, nous a convaincus de la justesse de la position de Bruxelles au sujet des frontières d'Israël.

Ainsi, l'UE « *n'acceptera aucune modification des frontières fixées avant 1967 (la ligne verte), y compris en ce qui concerne Jérusalem, sauf celle agréée par les deux parties* » évidemment.

- Est-ce aussi la position de Paris ?

Que pensez-vous des arguments d'une éminente personnalité juive vivant en Israël, Avraham Burg, qui, dans *Le Monde* du 6 juin 2012, demandait que les produits issus des terres colonisées ne puissent plus bénéficier de l'étiquetage *made in Israël*. « ... *tout ce qui se trouve dans les limites de la ligne verte, écrit-il, relève de l'Etat démocratique légal et normatif d'Israël. Et tout ce qui se trouve au-delà de cette ligne (...) ne nous appartient pas* »

- Afin d'éviter la tentation d'un boycott généralisé, le ministère des Affaires Etrangères a-t-il les moyens de garantir l'origine exacte des produits issus de ce Moyen-Orient si tragiquement conflictuel ?

Monsieur le Ministre, nous faisons nôtre l'exhortation d'un grand écrivain israélien, Amos Oz, qui termina l'une de ses conférence prononcée en 2003 en Allemagne, par ces mots : « *vous n'avez plus à choisir entre, être pro-israélien ou pro-palestinien, vous devez être pro-paix* ».

Voulant croire que vous orienterez la politique gouvernementale de telle sorte qu'elle serve concrètement la paix, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

NOM, prénom

adresse complète

signature

.....  
.....  
.....